

Déclaration liminaire du SNEP-FSU, Benoit HUBERT

Bonjour à toutes et tous,

Vous imaginez bien qu'en cette année de Jeux Olympiques et Paralympiques en France et à l'heure où est décrétée la grande cause nationale du sport, nous aurions beaucoup à dire sur les politiques publiques sportives qui sont menées et notamment au sein de notre grand ministère... Mais à l'heure de ce Conseil d'Administration, j'en resterai aux questions qui nous occupent directement, non pas que les autres n'aient aucun impact - bien au contraire - mais nous réservons cette expression à l'Assemblée Générale dans laquelle, on peut toujours nourrir quelques espoirs, notre présidente sera présente...

On le sait toutes et tous, le formidable outil qu'est l'UNSS traverse de grandes turbulences dues à des causes multifactorielles. Pour autant, il nous semble que les alertes successives sont insuffisamment prises au sérieux, que les mesures correctrices ne sont pas vraiment à l'ordre du jour et que l'Éducation nationale se détache par trop du service public du sport scolaire avec un gouvernement préférant dépenser sans compter dans des dispositifs et mesures qui ne fonctionnent pas ou qui ne sont que de grandes opérations de communication. Comment ne pas être révoltés, face aux difficultés financières de l'UNSS, quand on voit la distribution de livrets et de pièces de deux euros dans le premier degré pour un montant de 16 millions d'euros ? On va nous dire qu'il ne s'agit pas des mêmes lignes budgétaires, certes ! mais cela relève de choix politiques de plus en plus contestables et contestés.

Les conditions de travail de nos collègues sont extrêmement dégradées avec des effectifs élèves de plus en plus chargés dans les classes, des classes de plus en plus nombreuses, des missions chronophages parfois inutiles qui se multiplient, des temps de formation en dehors du face à face élèves (vive la visio en EPS), l'imposition du remplacement de courte durée (RCD) pour les enseignant-es d'EPS sur les temps UNSS alors qu'elles et ils remplissent déjà leurs missions pour le sport scolaire etc. Les cadres UNSS connaissent elles et eux aussi des conditions dégradées. 12 postes UNSS dans les services en territoire seront vacants au 01/09/2024 et 53 sont susceptibles de l'être. Sauf à être contredits, il semblerait que les candidatures fassent défaut. Ce n'est pas d'aujourd'hui, mais cela s'amplifie et il nous faudrait réfléchir sur les raisons de ce désintérêt parce que la structure pourrait très vite être davantage fragilisée.

Si les postes UNSS n'étaient pas pourvus au plus vite et si les obstacles liés au remplacement de courte de durée pour les animateurs et animatrices d'AS ne sont pas levés, l'organisation et le fonctionnement du sport scolaire sera particulièrement difficile dès la rentrée. À ces difficultés majeures, d'autres questions restent en suspens : la mise à disposition sur OPUSS de fiches types pour l'inscription des élèves à l'AS, d'un modèle de

convention inter-AS et de la levée définitive de l'obligation de renseigner le mail des parents pour générer les licences. Ces 3 questions figurent dans les questions diverses que nous avons déposées en amont de ce Conseil d'Administration.

Enfin, nous voulons insister dès à présent sur deux points qui seront plus particulièrement développés dans ce CA, nous y reviendrons plus longuement lors de leur présentation.

- Si le PNDSS 2024-2028 reflète bien le travail et la recherche de consensus au sein du COPIL, le document de travail du règlement fédéral tel que rédigé à ce jour ne nous satisfait pas pleinement. Certaines décisions n'ont pas été discutées en groupe de travail ou ont été prises unilatéralement par la Direction nationale. Par exemple, le jeune coach compétiteur ou non dans certaines APSA, l'exclusion des sports études de toute compétition ou encore le classement de certaines APSA en liste 1 ou 2 sans avoir les données chiffrées (nombre d'AS, nombre de pratiquant·es, nombre de compétitions dans les territoires) et sans avoir connaissance des liens avec les fédérations délégataires (conventions, partenariats, financement). Nous savons que certaines fédérations sont entrées en contact avec vous pour figurer dans la liste 1. Pour ne pas les nommer il s'agit du ski et du surf, 2 activités sportives au programme olympique et paralympique. Où en sont l'ensemble des pourparlers ?

Enfin, et ce n'est pas la moindre des remarques, la disparition de la notion de développement dans le projet 2024-2028 est incompréhensible. L'union nationale du sport scolaire ne poursuivrait donc plus comme but son développement au bénéfice d'un nombre toujours plus important de pratiquants et de pratiquantes ? Est-ce à dire que nous nous renfermons petit à petit sur nous-même ? Nous avons été informés que le règlement fédéral serait disjoint du PNDSS, ce qui permettra des votes différenciés. Mais si on considère que le règlement fédéral est, en partie, la mise en musique du PNDSS, il sera de toute façon délicat de se prononcer sans l'ensemble des informations.

- Le second point porte sur la construction du budget 2024-2025. Les équilibres budgétaires proposés reposent d'un côté sur une moindre dépense via l'annulation de visées qualificatives pour certaines pratiques et une augmentation des ressources de l'UNSS reposant uniquement sur l'augmentation des licences. Ce seront donc les familles et les AS qui financeront tout en ayant moins d'offre de pratiques. Les rencontres seront moins nombreuses comme c'est déjà le cas et les AS seront bien moins aidées dès qu'il s'agira des APSA de la liste 2 du programme territorial voire celles de la liste 3.

Dans le même temps, l'ANS baisse sa subvention, et le MEN maintient la sienne qui n'a pas bougé depuis 2018. Aujourd'hui, pour le MEN, ce sont environ 6 ou 7€ par licencié·e UNSS pour 1 million d'élèves (3h de forfait AS/UNSS compris) quand dans le même temps l'État verse l'équivalent de 2000€ par élève au SNU pour 80 000 jeunes ! On est bien loin d'une véritable ambition pour le service public du sport scolaire. Les familles n'ont pas à payer à elles seules le prix de l'inflation qu'elles subissent quotidiennement par ailleurs.

Chacun doit prendre sa part et l'État en 1^{er} lieu. Nous tenons d'ailleurs à remercier les collectivités locales qui continuent à s'engager fortement pour le sport scolaire dans les territoires bien qu'elles rencontrent également de nombreuses difficultés.

Pour en terminer avec les questions budgétaires, nous sommes particulièrement inquiets du non-remplacement à la direction nationale de deux DNA en charge des dossiers sportifs à la prochaine rentrée. Les questions sportives ne seraient-elles plus la priorité de l'UNSS ?

La colère gronde de plus en plus pour nombre d'enseignant-es d'EPS, animateurs et animatrices militant au sein de leurs AS. Il faut l'entendre ! Entre découragements, velléité d'en découdre, d'exiger la démission des uns et des autres considérant que le contrat pour rendre plus efficace le service public du sport scolaire n'est pas rempli..., les formes de contestations sont multiples mais à la veille des JOP, le ministère de l'Éducation nationale ferait bien de les prendre en considération.

Retrouvez les autres documents relatifs au [CA UNSS du 23 mai 2024 sur notre site](#) : les éléments à retenir du CA UNSS, les questions posées par le SNEP-FSU, le PV du CA du 15/12/2023